

25-1^aA

28

LES DÉGÉNÉRÉS

(ÉTAT MENTAL ET SYNDROMES ÉPISODIQUES)

PAR

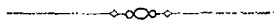
LE D^r MAGNAN

Médecin en chef à l'asile Sainte-Anne,
Membre de l'Académie de Médecine.

ET

LE D^r LEGRAIN

Médecin en chef à l'asile de Ville-Évrard,
Membre de la Société Médico-psychologique.



PARIS

RUEFF ET C^o, ÉDITEUR

100, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1895

Tous droits réservés



1027979

CHAPITRE III

LES DÉGÉNÉRESCENCES DE L'ESPÈCE HUMAINE. DÉFINITION. — CAUSES.

SOMMAIRE. — Le dégénéré considéré dans l'évolution; sa définition anthropologique. Comparaison avec le type régressif. — Schéma de l'évolution humaine régulière et de l'évolution dégénérative. — Définition des causes dégénératives. — Leur classement. — Influences héréditaires et influences acquises ou accidentelles. — Facteurs individuels et facteurs collectifs.

Nous avons jusqu'ici déterminé la place des dégénérés dans une classification. C'est un point de doctrine dont l'importance capitale justifie les détails dans lesquels nous sommes entrés. Il nous faut maintenant définir les dégénérés en quelques mots et rechercher les causes de leur état. Le second point retiendra très peu notre attention. Le traité des dégénérescences de Morel a envisagé la question sous quelques-unes de ses faces, que nous compléterons par quelques indications, en insistant sur les causes les plus actives.

On ne peut dire que la définition anthropologique du dégénéré, surtout au point de vue qui nous occupe, ait été donnée d'une façon satisfaisante par Morel. C'est

un point à fixer. Il faut savoir ce que l'on doit entendre sous le terme de *dégénéré* avant d'établir les caractères cliniques du type; une définition exacte a son utilité encore en raison des conclusions médico-légales que l'on doit tirer d'une étude des dégénérescences et des discussions de plus en plus vives que fait naître le dégénéré considéré dans ses rapports avec la criminalité.

Le terme *dégénérescence* appliqué à la pathologie mentale désigne l'état morbide d'un sujet dont les fonctions cérébrales accusent un état d'imperfection notoire, si on les compare à l'état cérébral des types générateurs. Bien plus, cet état morbide constitutionnel s'aggrave progressivement, et de même que la dégénération d'un tissu précède sa disparition, sa mort, de même la dégénération de l'individu précède son anéantissement dans son espèce; la stérilité est, en effet, le cachet ultime de la dégénérescence; elle est précédée immédiatement et accompagnée de l'abâtardissement du type. La dégénérescence est donc un état *pathologique* et non un état *régressif*, une *anomalie réversible* ainsi que la comprennent certains auteurs.

On sait comment Morel définissait cet état. C'était pour lui la déviation du type normal de l'humanité, une déviation malade d'un type primitif. Mais il n'est pas possible, on le sait, de concevoir scientifiquement un type parfait à l'origine de notre espèce. L'anthro-

pologie nous a montré que la perfection était en tension dans toutes les espèces, que la perfectibilité est une qualité de tout être qui évolue normalement. C'est donc à l'opposé de l'origine de l'espèce qu'il faut chercher le type idéal, c'est à sa fin, en supposant qu'aucun obstacle ne s'oppose à sa marche en avant, c'est-à-dire à l'accomplissement régulier des actes qui ont pour but d'assurer sa conservation présente et future : nutrition et reproduction. Depuis son apparition, l'homme en satisfaisant ces deux besoins a fatalement marché du moins parfait vers le plus parfait. Il a cherché les adaptations les plus conformes à ses impulsions instinctives; il a lutté pour satisfaire les inconscients désirs de sa nature animale; en outre, tous ses efforts, même ceux qui paraissent le plus dégagés de préoccupations infimes, la mise en œuvre elle-même de sa fonction organique la plus élevée, l'intelligence, ont convergé vers ce double but : assurer le présent, c'est-à-dire le maintien de la vie; assurer l'avenir, c'est-à-dire la vie de la descendance. Le mieux, le plus parfait ne sont pas absolus; ils sont dans une relation constante avec des états de situation antérieurs ou ultérieurs; ce qui est plus parfait est ce qui répond mieux au besoin qu'éprouve l'homme de se conserver pour lui-même et dans son espèce, double mouvement qui résume toute sa biologie.

Si telle est l'espèce humaine, considérée au même titre que les autres espèces, comment faut-il en comprendre la dégénérescence? Elle doit être constituée par un mouvement de progression d'un état plus parfait vers un état moins parfait, celui-ci étant engendré par toute cause susceptible de contrarier le double mouvement naturel de l'être vers sa conservation propre et vers celle de son espèce. Il est donc facile, en concevant ainsi les choses, de se rendre compte scientifiquement des états dégénératifs sans avoir besoin du type étalon auquel songeait Morel. Quels qu'aient été les types ancestraux générateurs, le dégénéré existe, dès qu'à la suite des influences nocives exercées par les causes dites dégénératrices, un nouveau type naît différent de ses ancêtres plus ou moins immédiats par des attributs caractérisés essentiellement par un état progressif, d'infériorité psycho-physique. On voit combien cet être dégénéré diffère d'un type que l'on pourrait qualifier de *régressif* ou *réversif* si ce type pouvait exister. La régression ou réversion serait également un recul vers un état moins parfait, mais un recul vers un état réputé normal, vers une situation de l'être qui possède en lui-même toute l'énergie de résistance nécessaire à son perfectionnement futur. Ce ne serait qu'un retard dans le sens de l'évolution; ce n'est plus, en tout cas, la création d'un type morbide qui, s'il est moins parfait comme le régressif, ne possède plus en lui-même les moyens de se régénérer.

Notre système peut être exactement figuré par une échelle double, dont une portion ascendante représente l'évolution régulière de l'espèce, une portion descendante représente l'évolution dans le sens de la dégénérescence (fig. 1). Les origines de la portion ascendante sont indéterminées; ses racines plongent bien loin

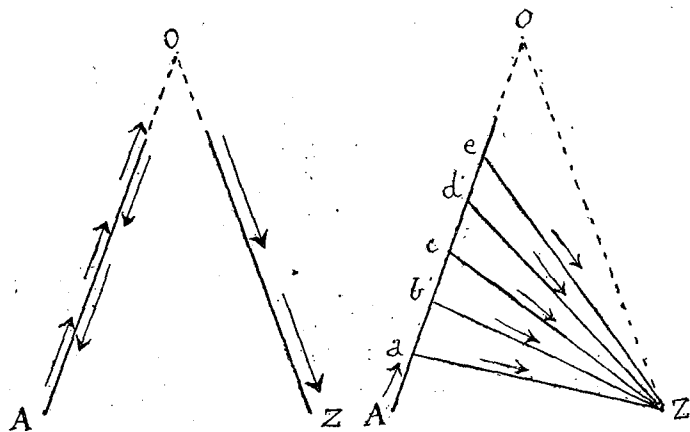


Fig. 1.

Fig. 2.

dans l'histoire des êtres organisés. Considérons-la en A, époque de l'apparition de l'espèce humaine. Les types de cette espèce sont alors représentés par des êtres ayant en puissance les améliorations progressives qui s'accompliront ultérieurement dans leur descendance. Ce sont des hommes à l'état brut, inculte, mais ce sont des êtres *normaux*. Depuis A l'espèce évolue dans le sens du plus parfait vers un point O, indéterminé, fictif, représen-

tant le plus parfait. Mais sur tout le parcours de cette évolution, se trouvent échelonnés successivement en *a, b, c, d*, etc., les obstacles à l'évolution, les facteurs de dégénérescence que ce mouvement de progression amène souvent avec lui (Voir fig. 2). On voit par là que la conformation psycho-morale de l'espèce au moment où elle est envahie par les agents destructeurs de son équilibre biologique importe peu pour la détermination des caractères de la dégénérescence; celle-ci débute en un point quelconque de l'histoire de l'homme et le saisit tel qu'il est à ce moment même en enrayant sa marche ascendante, et en créant le type dit dégénéré, qui à partir de ce moment (*a, b, c*, etc.) rétrograde vers un point *Z* où il s'éteint. En ce nouveau point *Z*, symétrique de celui qui dans l'échelle ascendante marquait l'apparition de l'espèce, se trouve l'idiot, type essentiellement pathologique, qui résume en lui toutes les dégradations successives subies par ses ascendants depuis les points *a, b, c*, époques où ils ont commencé à dégénérer, de même qu'en *A* se trouvait le type résumant en lui l'évolution normale et régulière de sa descendance. Cet idiot est aussi un être brut, inculte, mais il n'est pas comparable à l'autre; celui-ci est un être normal, celui-là est un malade.

Vouloir faire maintenant de cet idiot ou des dégénérés des êtres régressifs, c'est identifier l'être normal à l'être malade. Si l'on jette un coup d'œil sur

notre premier schéma, on peut y comprendre ce que serait l'être régressif. Celui-ci suivrait en sens contraire la voie déjà parcourue; jamais dans sa course il ne rencontrerait l'échelle descendante qui correspond aux états pathologiques dits de dégénérescence. Il aboutirait finalement en un point *A* où il retrouverait l'état de nature, les germes nouveaux d'un futur perfectionnement au lieu de la disparition, dernière étape où vient s'échouer le dégénéré progressif.

Des considérations précédentes découle la définition suivante :

La dégénérescence est l'état pathologique de l'être qui, comparativement à ses générateurs les plus immédiats, est constitutionnellement amoindri dans sa résistance psycho-physique et ne réalise qu'incomplètement les conditions biologiques de la lutte héréditaire pour la vie. Cet amoindrissement qui se traduit par des stigmates permanents est essentiellement progressif, sauf régénération intercurrente; quand celle-ci fait défaut, il aboutit plus ou moins rapidement à l'anéantissement de l'espèce.

On comprend, d'après ce qui précède, que les causes dégénératrices, d'ordre extrêmement varié, se sont superposées et peu à peu multipliées aux âges successifs de l'évolution. Chaque époque amène les siennes; elles sont un complément presque obligé du mouvement de

progression; elles n'ont pas un point d'origine fixe; elles n'ont rien d'absolu; leur intensité d'action varie suivant une foule d'éléments contingents. C'est ainsi que certaines conditions telluriques et climatologiques n'ont été cause de dégénérescence que pour certains groupes humains, alors qu'elles favorisaient l'évolution de certains autres. Il est impossible d'énumérer les causes de la dégénérescence ou d'en clore la nomenclature: toute action assez énergique et assez durable pour retarder et surtout arrêter le mouvement évolutif de l'espèce est une cause dégénératrice. Ces causes sont celles mêmes de la maladie, du mal moral comme du mal physique, du mal qui s'attaque à l'homme seul comme de celui qui s'attaque à l'homme collectif, c'est-à-dire vivant en société. Ce sont autant de maux qui ne tardent pas à frapper l'homme et les sociétés de stigmates indélébiles qui se reproduisent en s'aggravant dans les générations ultérieures jusqu'à leur disparition complète pour cause d'insuffisance notoire dans la lutte pour la vie, ce sont les guerres, les disettes, les famines, la misère, les maladies professionnelles, le surmenage dû aux métiers épuisants, les excès d'une civilisation avancée, les poisons sociaux (et surtout l'alcoolisme), etc.

Est-il besoin, au point de vue clinique, de chercher un classement méthodique des causes de la dégénérescence comme l'avait fait Morel? Après la défini-

tion que nous avons donnée de ces causes, cette tentative nous semble bien inutile; un classement n'a sa raison d'être qu'autant qu'on en peut tirer un profit pratique. Ce profit serait immédiat si nous faisions ici de la sociologie et si nous recherchions les remèdes à opposer à la dégénérescence, mais nous ne faisons que de la clinique et celle-ci nous enseigne précisément que le produit dégénéré ne varie pas sensiblement dans ses caractères, quelle que soit la cause de son état. D'ailleurs, il est à peu près impossible d'isoler chez les dégénérés la cause principale de leur déchéance; presque toujours elle est multiple, surtout lorsqu'il s'agit de dégénérescence héréditaire.

Mais si nous considérons maintenant les causes dégénératrices en regard des résultats qu'elles produisent, nous pouvons les diviser en deux classes: les *influences héréditaires* et les *influences acquises* ou mieux *accidentelles*. Il paraît singulier au premier abord de distinguer entre les dégénérescences héréditaires et les dégénérescences accidentelles, car qui dit dégénérescence implique l'idée de transmission morbide héréditaire, et, d'autre part, comme il faut bien reconnaître même aux dégénérescences héréditaires une origine première, celle-ci se confond évidemment avec des influences d'ordre accidentel. Mais la distinction que nous avons faite a une autre portée. Si dans l'immense majorité des cas le dégénéré est le produit

d'une longue suite de transformations morbides héréditaires, on peut observer des cas où l'homme né dans des conditions normales présente tout à coup, et dans le cours de sa vie seule, par le fait d'influences accidentelles graves, tous les attributs psychiques et physiques de la dégénérescence. Bien plus, si cet être a procréé ou procréé dans la suite, ses descendants ne sont pas fatalement grévés de la tare dégénérative. Cette distinction devait être faite quand ce ne serait que pour montrer qu'il ne faut pas confondre entre eux les deux termes héréditaires et dégénérés. On peut être dégénéré sans être un héréditaire; on peut même être longtemps, nous l'avons vu à propos de notre classification, un héréditaire sans être un dégénéré.

Les causes assez puissantes pour produire du premier coup chez un sujet les stigmates de dégénérescence que l'on rencontre chez l'héréditaire, stigmates qui démasquent en somme une ruine totale de l'équilibre cérébral et une détérioration souvent très profonde de la santé physique, ces causes, disons-nous, sont assez nombreuses et surgissent aux différentes époques de la vie. Elles agissent pourtant avec une fréquence plus grande dans le jeune âge, c'est-à-dire à une époque où l'organisme est en voie d'évolution et de développement. Il faut comprendre parmi ces causes les maladies du fœtus, les accidents de la grossesse et de l'accouchement susceptibles d'altérer la vitalité de l'enfant.

Plus tard ce sont les maladies aiguës, infectieuses de la première enfance : variole, scarlatine etc., surtout celles qui s'accompagnent de phénomènes cérébraux ou médullaires. Ce sont d'une manière générale toutes les affections médicales ou chirurgicales (traumatismes crâniens etc.) qui troublent l'organisme d'une façon assez profonde pour frapper les sujets d'un arrêt de développement irrémédiable.

A côté de ces causes que nous qualifierons d'aiguës, il faut en noter d'autres qui, pour agir plus lentement, moins brutalement, n'en produisent pas moins un état de dégénérescence très accentué, plus accentué même que les causes aiguës, en ce sens que cet état devient souvent constitutionnel, fait grave au point de vue de la descendance qui se trouve, à son tour, presque fatalement frappée. Dans le nombre nous citerons la misère physiologique, l'alimentation défectueuse du premier âge, les mauvais traitements de toute nature, et dans l'ordre des causes morales, l'éducation mal dirigée.

Plus tard, dans l'adolescence et surtout dans l'âge mûr, l'homme rencontre à chaque pas, en dehors des accidents pathologiques précités, des causes multiples de déchéance organo-psychique, causes inhérentes à l'état social lui-même : facteurs collectifs tels que les disettes, les famines etc., facteurs individuels, tels que les professions insalubres, les intoxications (alcoolisme,

morphinisme etc.). Ici les causes n'agissent plus seulement en produisant des dégénérescences individuelles ; nous touchons du doigt les premiers termes des séries de dégénérescences qui vont trouver dans l'hérédité leur plus sûr mode de propagation et d'aggravation.

Ainsi donc, dans la production de ces états morbides que l'on a qualifiés de dégénérescences, deux ordres de facteurs principaux interviennent : 1° les influences héréditaires, autant de tares que l'homme peut apporter en naissant ; 2° les influences acquises par l'homme dans le cours de sa vie.

Les *influences héréditaires* sont forcément un produit complexe, formé par une accumulation de tares de divers ordres, acquises par les ascendants pendant une série indéfinie de générations. Ces tares seront par exemple la misère, l'alcoolisme, l'impaludisme, la tuberculose, la folie, etc. Combinées de mille façons elles se manifestent, chez l'être dit dégénéré qui les synthétise, sous forme de stigmates psycho-physiques significatifs de la tare héréditaire.

Quant aux *influences acquises* elles produisent deux ordres de résultats : des tares psycho-physiques semblables cliniquement à celles dont sont porteurs les dégénérés héréditaires, mais des tares qui s'éteignent avec le sujet et ne font pas souche de dégénérescence, dans d'autres circonstances, ce sont des tares

qui deviennent constitutionnelles, c'est-à-dire le germe de phénomènes de même nature qui se reproduisent chez les descendants par un mécanisme sur lequel nous n'avons pas à insister ici.

de la même manière ni avec le même degré d'intensité. La raison de ces différences réside, à n'en pas douter, dans la nature même des causes qui se combinent pour créer le processus dégénératif, et sur les variations de la résistance de tels ou tels points de l'organisme qui neutralisent ou favorisent l'action de ces causes. Nous n'avons pas à y insister.

Mais une double conséquence en résulte, la première c'est qu'il n'y a pas deux dégénérés qui se ressemblent absolument, bien qu'ils soient tous comparables les uns aux autres dans les grandes lignes et qu'ils obéissent tous aux mêmes lois ; — la seconde c'est qu'il n'existe aucun parallélisme entre les stigmates physiques et les stigmates moraux. Si dans un grand nombre de cas les uns et les autres coexistent, dans d'autres circonstances on observe des malades porteurs des stigmates matériels les plus accusés de la dégénérescence, bien qu'ils aient conservé un équilibre cérébral régulier, et inversement des malades à conformation physique des plus régulières qui, au point de vue moral, sont des types de déséquilibrés. Stigmates physiques et stigmates moraux ne se développent pas parallèlement ; ils ne se révèlent pas mutuellement. Ce fait a une importance capitale si l'on veut bien se rappeler le rôle que certains criminalogistes italiens ont cru devoir faire jouer aux aspects extérieurs pour la détermination de l'état moral. Les bases du système n'ont pas la solidité que l'on croyait, dès l'instant qu'il

CHAPITRE IV

LES STIGMATES PHYSIQUES DE LA DÉGÉNÉRESCENCE

SOMMAIRE. — Stigmates physiques et stigmates moraux. — Absence de parallélisme. — Ce qu'il faut entendre par stigmate physique. — Définition anthropologique.

Le dégénéré est, par suite des transformations morbides successives qu'il résume en lui, une personnalité nouvelle, c'est-à-dire qu'il jouit au physique, comme au moral, d'attributs qui caractérisent la tare dont il est porteur et qui en sont les stigmates exclusifs. Il y a lieu de distinguer entre les *stigmates physiques* et les *stigmates moraux*. Bien que ces derniers ne fassent que traduire autant d'anomalies morphologiques de l'organe cérébral, ils ne sont pas accessibles à l'analyse par les mêmes moyens d'investigation que les stigmates physiques ; d'autre part ils jouent un si grand rôle dans la détermination de la personnalité du malade, qu'une description séparée s'impose.

Les influences dégénératives sont des influences perturbatrices qui, pour des raisons nombreuses, ne s'exercent pas simultanément sur tous les points de l'organisme ; elles ne s'y exercent pas non plus partout

n'existe plus aucun parallélisme obligatoire entre les deux ordres d'anomalies.

Dans le présent travail nous n'avons à nous occuper que des dégénérés intellectuels. Si l'on considère encore que les stigmates physiques, bien qu'ils soient de même nature que les stigmates intellectuels, n'ont cependant avec ces derniers que des rapports de commune origine, on comprendra pourquoi nous réduisons ici leur étude à très peu de chose.

Une première question se pose : Quels sont les désordres anatomiques que l'on est en droit de qualifier stigmates de dégénérescence? La réponse serait simple si dans l'ordre d'idées où Morel s'était placé lui-même il était possible de construire un homme idéalement normal au point de vue anatomique et physiologique. Tout ce qui ne serait pas conforme au type étalon en constituerait alors une déviation, et il serait facile, à première vue, de cataloguer les multiples déviations du type primitif. Mais nous avons vu combien cette idée était scientifiquement irréalisable; le fût-elle d'ailleurs, qu'il serait bien difficile de trouver un seul être humain régulièrement construit. C'est ailleurs qu'il faut chercher un critérium du stigmate physique.

L'être réputé normal est celui qui, originairement, se trouve suffisamment armé pour la lutte, capable d'assurer par ses propres efforts le maintien de son équilibre biologique et de reproduire un être doué des

mêmes attributs que lui. Cela revient à dire qu'aux fonctions qui président à l'évolution régulière de l'espèce et qui ont pour but d'assurer sa conservation actuelle et celle de sa descendance, correspondent des organes dont la structure doit assurer la régularité de ces fonctions. Pour chacune des fins naturelles qu'elle poursuit, l'espèce a conquis peu à peu, dans les stades successifs de son évolution et grâce au pouvoir de sélection que l'on connaît, des organes qui, à leur tour, sont normalement adaptés à ces fins. En outre, par le fait de la solidarité organique, tout l'ensemble concourt merveilleusement à une fin commune, celle de la conservation de l'espèce.

Survienne un désordre organique quelconque, dont l'effet est de compromettre la fonction au point de l'empêcher de s'accomplir, l'être qui en est porteur est atteint dans son équilibre biologique; il devient inapte par un point à concourir au maintien des conditions régulières de l'évolution de son espèce; il n'en est plus solidaire, il a dégénéré. Si l'organe atteint n'a, dans le concours du jeu des autres organes, qu'un rôle effacé, le dégénéré n'est porteur que d'une infirmité simple, déjà caractéristique pourtant de son infériorité physique. Mais si le ou les organes frappés président à l'accomplissement de grandes fonctions, le dégénéré disparaît ou ne se reproduit plus. Le premier cas s'appliquera par exemple à l'être qui naît avec un pied bot ou une main polydactyle; le second cas sera celui de

l'anencéphale qui disparaît en naissant ou du cryptorchide qui reste le dernier représentant de son espèce.

On conçoit que les deux conditions nécessaires pour qualifier ces anomalies physiques de stigmates dégénératifs sont, d'une part, leur apparition dès la naissance, fait qui les relie nettement à une influence héréditaire, et, d'autre part, leur permanence qui caractérise alors la disparition définitive de la fonction à laquelle elles devaient concourir. Sans ces deux conditions la qualification pourrait aussi bien s'appliquer à tout mal physique, qui, dans le cours de la vie, peut accidentellement compromettre, parfois d'une façon irrémédiable, une ou plusieurs fonctions. Il ne s'agit ici que de désordres liés à des anomalies de structure. On ne saurait par exemple taxer de stigmate dégénératif, même chez un dégénéré type, les paralysies diverses (mono, hémi, paraplégies) qui apparaissent dans l'enfance et qui sont dépendantes de lésions matérielles des centres cérébro-spinaux, favorisés sûrement par ce substratum défectueux, mais postérieurs à la naissance. Il en sera tout autrement du strabisme congénital, non lié à une lésion organique, qui traduit un simple trouble fonctionnel, un défaut d'équilibre dans l'influx moteur émané des divers points de l'écorce préposés aux mouvements du globe oculaire.

Partant de là, l'on peut définir le stigmate de dégénérescence *toute disposition organique, congénitale et permanente dont l'effet est de mettre obstacle à*

l'accomplissement régulier de la fonction correspondante et de détruire l'harmonie biologique, où l'espèce trouve les moyens de poursuivre son double but naturel de conservation et de reproduction.

Par suite les stigmates dégénératifs traduisent toujours une anomalie de développement, un trouble évolutif; ce sont des dystrophies, des atrophies, se manifestant objectivement par des dysmorphies, des hypermorphies et des amorphies, et symptomatiquement par des désordres, des irrégularités, des suractivités ou des disparitions fonctionnelles. Citons au hasard les malformations crâniennes, les dystrophies faciales, bec de lièvre, gueule de loup, les anomalies dentaires, le strabisme congénital, les troubles congénitaux du langage articulé, blésité, bégaiement, zézaïement, l'hypertrophie des mamelles chez l'homme, le vitiligo, les doigts et les orteils palmés; le pied et la main bots, l'hermaphrodisme, l'anorchidie, la cryptorchidie, en général toutes les monstruosité tératologiques, etc., etc.

La formule du dégénéré au point de vue physique est la même qu'au point de vue mental, nous le verrons plus loin, c'est un déséquilibré, un irrégulier, un asymétrique. L'asymétrie est un caractère assez général dans les désordres que l'on a qualifiés de stigmates physiques; ils impliquent à un très haut degré un défaut absolu d'harmonie et d'équilibre dans les fonctions trophiques qui président à l'évolution de l'être.

Nous avons dit ailleurs comment il fallait comprendre

les dégénérescences acquises. Il est évident qu'en leur qualité d'accidents elles ne sauraient comporter dans leur description les stigmates physiques dont nous venons de parler. Les désordres matériels qui, chez le dégénéré acquis, pourraient être par assimilation objective, taxés de stigmates, sont engendrés par des lésions d'un ordre tout autre que celui qui engendre les anomalies de développement dont il a été question. Leur signification et leur destinée sont toutes différentes.

Lorsque nous aurons assigné comme dernier caractère aux stigmates leur transmissibilité par voie héréditaire, qui consacre une fois de plus leurs attaches à l'espèce dégénérée, nous aurons indiqué tout ce qu'il faut pour les définir et les reconnaître dans la pratique. Insister sur le détail serait maintenant oiseux; la définition générale que nous avons donnée montre la multiplicité presque indéfinie des signes extérieurs de la dégénérescence; il était utile seulement de les rattacher à une formule unique.
